



Monsieur le Président,

Vous convoquez ce jour le CTL avec comme ordre du jour unique l'adaptation des structures et du réseau au 1er janvier 2016.

Pour nos organisations syndicales, la situation est grave ! La RGPP devenue la MAP a accouché à la DGFIP de la Démarche Stratégique. Premier constat et non des moindres, bientôt plus de 35 000 emplois supprimés aux Finances Publiques en 15 ans.

Soyons clairs, l'adaptation des structures et du réseau, la fameuse ASR, signifie bien démantèlement. Tout est prétexte à réduire le maillage territorial au mépris de l'égalité d'accès du citoyen au service public. Il n'y aura aucune amélioration des conditions de travail des agents concernés par les restructurations, bien au contraire, puisque l'unique but est de rendre les futures suppressions d'emplois "mieux supportables". Le dogme économique ultralibéral et austéritaire en est le seul moteur, au détriment de l'exercice des missions de service public.

Dans la fonction publique en général, l'horizon est très sombre. Le protocole PPCR (Parcours Professionnel Carrière et Rémunération) et les conditions de sa signature en sont la preuve. Ce protocole non amendable et non négociable propose, en contrepartie d'une refonte très marginale des carrières, la mobilité forcée (géographique et fonctionnelle), l'individualisation des rémunérations, la mise à mort des CAP locales etc. Le cauchemar ne s'arrête pas là. De M. MACRON à la Cour des Comptes, les puissants et leurs valets sont insatiables et relayés avec la complicité active des médias, : casse du Code du Travail, abrogation des 35 heures, destruction du statut des fonctionnaires etc. Leur objectif : annihiler toute forme de dépense publique et revenir sur tous les acquis issus de plus d'un siècle de luttes sociales. Leur référence : **Germinal**.

Face à ces attaques multiples et coordonnées, il faut réagir !!!

- **NE pas réagir**, c'est permettre la poursuite du démantèlement de la DGFIP
- **NE pas réagir**, c'est cautionner la destruction de nos services, nos emplois et à terme de la cohésion sociale
- **NE pas réagir**, c'est admettre implicitement la remise en cause de nos statuts, premier pas vers la mobilité forcée
- **Ne pas réagir**, c'est aussi accepter l'accélération des dégradations de nos conditions de travail, de nos missions et la qualité du service rendu aux usagers !

Au niveau local, la première étape de votre ASR c'est la fermeture des trésoreries, le transfert de l'impôt vers les SIP, la spécialisation de trésorerie(secteur hospitalier).

Nos questions, vos documents, montrent très clairement que ce projet n'est pas maîtrisé, que l'immobilier reste à parfaire, que le mal être au travail connu de vous ne trouve pas de solution, que les règles applicables pour ces mouvements sont mal définies voire inconnues de vous !!

La visite des membres du CHSCT confortent largement ce sentiment de laisser aller, de laisser faire d'inaction au détriment des conditions de vie au travail des agents.

Nous vous confirmons le boycott des CTL à compter du 28 septembre 2015 jusqu'à la date où vous consentirez à initier un véritable dialogue social !!!!

Laon le 1 octobre 2015